

GUIDE DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

APPLICABLE AUX ENTENTES

Papiers pour imprimante et d'imprimerie (003)

Enveloppes (016)

TABLE DES MATIÈRES

2	Présentation
4	Concept de cycle de vie
5	Lexique commun
6	Écolabels
8	3RV-E
9	Priorisation des attributs
10	Références

Crédits

RECHERCHE ET RÉDACTION

Maxime Lemerise, stagiaire, Synergie Santé Environnement (SSE)

RÉVISION

Jérôme Ribesse, directeur général, Synergie Santé Environnement (SSE)

Annie Gendreau, conseillère en communications, SigmaSanté

RÉVISION LINGUISTIQUE

Jérôme Ribesse, directeur général, Synergie Santé Environnement (SSE)

ILLUSTRATIONS

Maxime Lemerise, stagiaire, Synergie Santé Environnement (SSE)

Ce document est le fruit d'une collaboration entre

SigmaSanté et Synergie Santé Environnement (SSE)

Note :

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

© Droits d'auteur

Nous encourageons la reproduction de ce document, en tout ou en partie. Dans tous les cas, nous vous prions d'utiliser la référence suivante : (SSE, 2011).

Synergie Santé Environnement (2011) Guide des pratiques écoresponsables. Applicable aux ententes : Papier pour imprimante et d'imprimerie (003), Enveloppes (016). SigmaSanté, document non publié, 10 pages. Disponible à l'adresse suivante : www.ssequebec.org

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement
Canada

Environment
Canada

PRÉSENTATION

Sigma Santé, conseillé dans le dossier des approvisionnements écoresponsables par Synergie Santé Environnement (SSE), a développé ce guide afin d'offrir des outils à ses membres pour leur permettre de faire des choix plus écoresponsables en matière d'approvisionnement. Ces outils reposent sur des critères environnementaux et sociaux préétablis.

CONTENU

- ▶ Une présentation du concept de **cycle de vie des produits**.
- ▶ Un **lexique commun** des attributs écoresponsables susceptibles de se retrouver dans cette entente.
- ▶ Les différents types d'**écolabels**.
- ▶ Les **écolabels de type 1** se retrouvant dans ces ententes de produit.
- ▶ Le concept de **3RV-E** (la hiérarchisation des solutions de gestion des matières résiduelles).
- ▶ Une **marche à suivre** pour vous permettre de définir quels attributs prioriser afin de faire des choix d'approvisionnement écoresponsables répondant à vos besoins et conséquents avec votre réalité.

L'INTÉRÊT DE L'ACHAT RESPONSABLE

La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 propose neuf orientations favorisant l'intégration des aspects sociaux, économiques et environnementaux à la gouvernance et aux prises de décisions dans les ministères et les organismes publics.

Les trois premières orientations sont ⁽¹⁾ :

- ▶ Informer, sensibiliser, éduquer, innover
- ▶ Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement
- ▶ Produire et consommer de façon responsable

Bien que les établissements de santé ne soient pas encore assujettis à la Loi sur le développement durable (loi 118), ils sont conviés par le Ministère de la santé et des services sociaux à adopter des pratiques écoresponsables, notamment en matière d'approvisionnement.

Dans ces ententes, vous trouverez divers produits répondants à un ou plusieurs des attributs écoresponsables suivants :

papiers d'imprimante et d'imprimerie (003)

	Écolabel type I						Écolabel type II	
	FSC	SFI	Green Seal	EcoLogo	Permanent	PSC	Contenu recyclé	Recyclable
boîtes de carton							0%	✓
carton de couverture	✓	✓					0%	✓
carton index		✓					0%	✓
papier bond	✓	✓			✓	✓	0 - 30%	✓
papier électrostatique	✓	✓			✓	✓	0 - 30%	✓
papier multifonction offset	✓	✓			✓	✓	0%	✓
papier autocopiant							0%	

enveloppes (016)

	Écolabel type I						Écolabel type II	
	FSC	SFI	Green Seal	EcoLogo	Permanent	PSC	Contenu recyclé	Recyclable
enveloppe à courrier Kraft								
enveloppe à courrier Velin								
enveloppe d'expédition Kraft								
enveloppe médecine nucléaire								
enveloppe à fenêtre Deco								
enveloppe à fenêtre Velin								
enveloppe à monnaie								

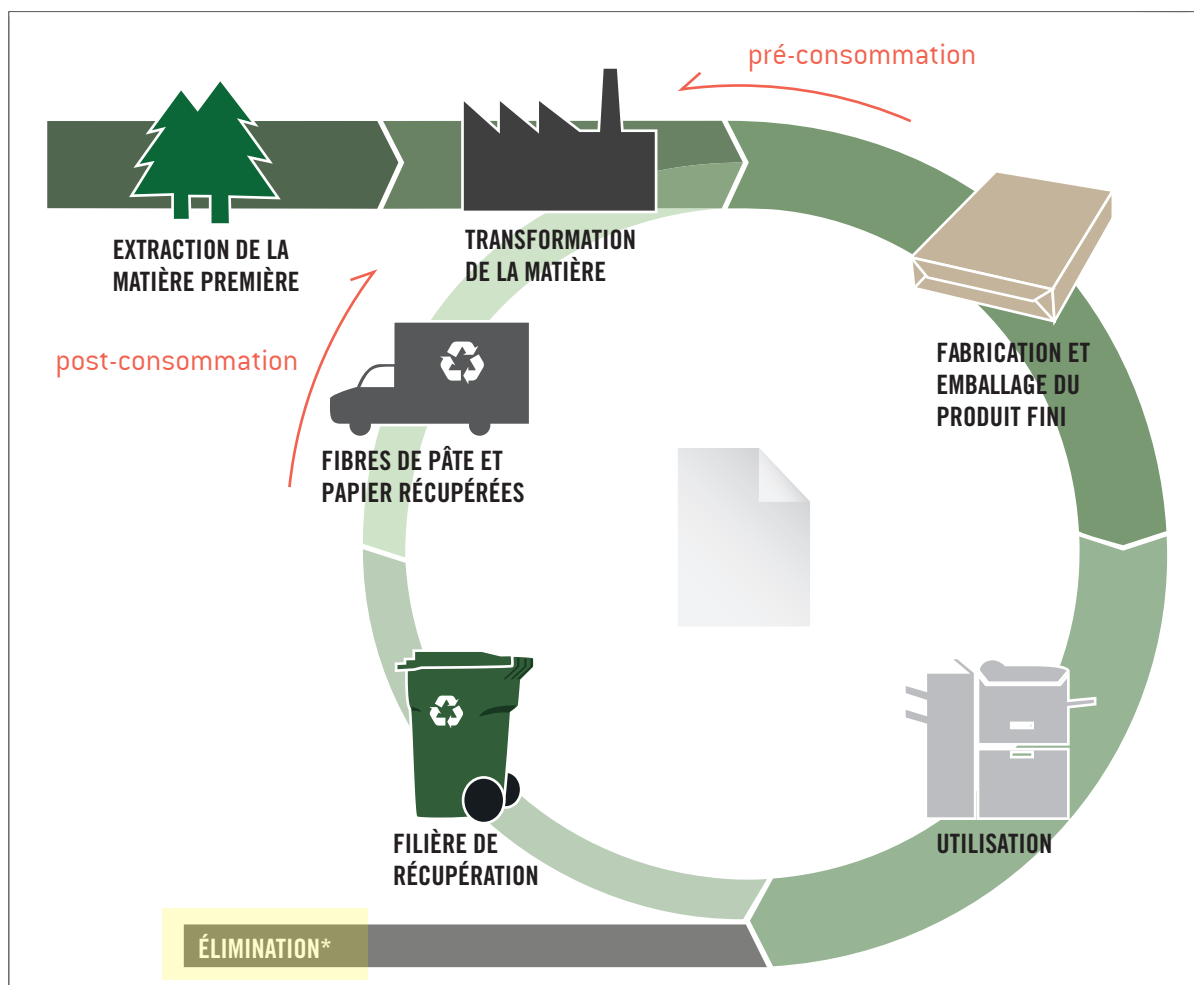
*Jusqu'à maintenant, aucune information ne fut fournie par le fournisseur ENVELOPPE LAURENTIDE.

CONCEPT DE CYCLE DE VIE DES PRODUITS

La connaissance du concept de cycle de vie des produits est primordiale dans une démarche d'amélioration des pratiques d'approvisionnement. Ce concept est généralement lié à l'**analyse du cycle de vie** (ACV). L'ACV est un outil scientifique d'évaluation des impacts environnementaux d'un produit, d'un service ou d'un procédé. Il sert généralement à comparer deux produits ou plus, de fonction équivalente.

Selon le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CI-RAIG), la pensée cycle de vie vise la prise en compte des relations environnementales, économiques et sociales propre à un produit ou à un service pendant tout son cycle de vie, c'est-à-dire « du berceau au tombeau » (2).

Cette illustration présente les différentes étapes du cycle de vie d'un produit **papier** :



* Seulement l'élimination et le recyclage sont présentés comme étape de fin de vie utile de ce type de produit. Le compostage en quantités contrôlées et l'incinération permettent une valorisation énergétique, mais ne contribuent pas à la saine gestion en fin de vie dans le cas présent (11).

LEXIQUE COMMUN

Ce lexique* présente l'ensemble de la terminologie utilisée afin de définir les attributs écoresponsables figurant dans les diverses ententes de produits. Celui-ci est incontournable vu la multiplication des termes environnementaux et permet à tous les intervenants impliqués dans les approvisionnements de nos établissements à se comprendre.

3RV-E

Principe visant la hiérarchisation des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles. Dans l'ordre, celles-ci sont la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

Biodégradable

Matière pouvant être décomposée par des micro-organismes biologiques présents dans l'environnement. Se fait dans des conditions adéquates (oxygène, chaleur et humidité) et produit de l'eau, de la biomasse, du CO² et/ou du méthane.

Compostable

Matière pouvant se biodégrader de façon accélérée (sous l'action de microorganismes), en présence d'oxygène, de chaleur et d'humidité, en un produit fertilisant et stable (compost).

Cycle de vie

Corresponds à l'ensemble des phases de vie d'un produit. Celles-ci vont de l'extraction des matières premières à la fin de vie du produit, passant par la production, la distribution et l'utilisation.

Dégradable

Matière qui subit des changements au niveau de sa structure qui résultent en une perte de propriétés, sous des conditions adéquates (oxygène et lumière), sur une période de temps.

Élimination

Cinquième et la dernière action à envisager en gestion des matières résiduelles lorsqu'aucune autre n'est possible. Les matières enfouies sont considérées comme des déchets ultimes.

Matière recyclable



Matière qui peut être détournée du flux de déchets pour être introduite dans un nouveau cycle de production sous la forme de matière première, par l'entremise d'une filière de récupération et de conditionnement structurée et économiquement viable.

Produit à contenu recyclé



Produit qui contient une certaine portion, en masse ou en volume, de matières recyclées. Le pourcentage de contenu recyclé est indiqué au centre du symbole du ruban de Möbius.

↳ *Contenu pré-consommation*

Matière qui provient de retailles lors du processus de production qui est sinon destinées à l'enfouissement.

↳ *Contenu post-consommation*

Matière qui provient de produits qui en fin de vie sont détournés du flux de déchets pour être récupérés aux fins de recyclage.

Produit certifié

Produit qui répond à certains critères environnementaux et sociaux stricts, vérifiés par un organisme de certification indépendant.

Produit fini

Produit transformé et emballé, prêt à la consommation.

Provenance

Distance en kilomètres entre le lieu de fabrication du produit fini et Montréal.

Recyclage

La troisième action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à réintroduire de façon industrielle un produit qui a atteint sa fin de vie vers un nouveau cycle de production et permet ainsi de réduire la consommation de matières premières. À privilégier lorsque la réduction à la source et le réemploi sont impossibles.

Réduction à la source

La première action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à réduire la consommation de produits et à favoriser ceux qui limitent le gaspillage.

Réemploi

La deuxième action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à réutiliser un produit dans sa forme et fonction d'origine et donc de le détourner de l'enfouissement. À privilégier lorsque la réduction à la source est impossible.

Valorisation

La quatrième action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à récupérer l'énergie des matières qui ont atteint leur fin de vie et qui ne peuvent être recyclées. Elle peut résulter en une production de biomasse (compost), de chaleur ou de biogaz. À privilégier lorsque la réduction à la source, le réemploi et le recyclage sont impossibles.

*Les définitions sont adaptés à partir de (3), (4), (5), (6), (7) et (9).

ÉCOLABELS

Les certifications environnementales ou *écolabels* sont des déclarations de performance environnementale accordés à certains produits, services, organisations ou même événements. La série de norme internationale ISO 14020:2000 sur les déclarations environnementales distingue trois types d'écolabels (8).

Les écolabels de Type I

Elles sont construites et accordées par un **organisme indépendant**. Elles sont généralement développées autour d'un cahier des charges strict, selon le principe de cycle de vie des produits et les allégations sont vérifiables. On y retrouve entre autres les certifications suivantes :



Les écolabels de Type II

Ce sont des **auto-déclarations** qui proviennent directement des producteurs, donc sans contrôle indépendant. On y retrouve entre autres les déclarations suivantes :



Les écolabels de Type III

Elles sont accordées grâce à des outils de gestion environnementale scientifiques telle l'**analyse du cycle de vie**. Ce sont les certifications les plus sévères, en voici un exemple :



Ainsi, il va de soit que ces trois types de certifications n'ont pas le même niveau de crédibilité. De manière générale, le label à prioriser est de **type III**, puisqu'il a un processus plus rigoureux, puis le **type I**, puisqu'il est accordé par un organisme indépendant.

ÉCOLABELS DE TYPE 1 SE RETROUVANT DANS CES ENTENTES

Forest stewardship council (FSC)



Organisme international de certification indépendant appuyé à l'échelle mondiale par des organismes environnementaux et sociaux. Il certifie la gestion durable forestière, ainsi que la chaîne de transformation du bois.

- ▶ FSC-100% : Fait à 100 % à partir de matière certifiée FSC.
- ▶ FSC-Sources mixtes : Fait à partir d'un mélange de bois certifié
- ▶ FSC (généralement au moins 70 % du mélange) et de fibres recyclés.
- ▶ FSC-Recyclé : Le produit est fait de fibres recyclées à 100 %, dont un minimum de 85 % de fibres recyclées postconsommation.

Sustainable forestry initiative (SFI)



Certification indépendante en matière de gestion forestière durable basée sur des exigences strictes et détaillées. Elle certifie la gestion durable forestière, ainsi que la chaîne de transformation.

- ▶ SFI-100% : Provient d'une forêt qui est aménagée et exploitée selon des critères environnementaux, sociaux et économiques définis.
- ▶ SFI-Sources mixtes : Provient d'une forêt aménagée et exploitée de façon durable et/ou est fait à partir de contenu recyclé.

Procédé sans chlore



Certification octroyée par l'organisme indépendant Chlorine Free Products Association. L'intention est de réduire les impacts environnementaux dans le procédé de fabrication du papier et dans la purification de l'eau.

- ▶ Doit avoir un contenu recyclé postconsommation d'au moins 30%.
- ▶ Produit sans chlore et sans dérivés du chlore.
- ▶ Aucune fibre ne provient de forêts anciennes.

Green Seal GS-7



Organisme de certification indépendant basé sur l'analyse du cycle de vie des produits. Étant l'un des plus importants écolabels nord-américains, il couvre plusieurs catégories de produits et services.

Des enveloppes qui sont mise en forme à partir de papier certifié Green Seal peuvent également porter le label.

- ▶ Doit avoir un contenu recyclé postconsommation d'au moins 30%.
- ▶ Blanchi sans chlore et sans dérivés du chlore.

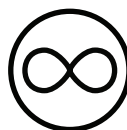
Choix environnemental CCD-077-080



Programme géré par l'entreprise indépendante TerraChoice. Il accorde des licences pour les produits et services en fonction de leur incidence sur l'environnement, et ce, tout au long de leur cycle de vie.

- ▶ Le produit doit rencontrer au minimum ou dépasser les standards applicables de sécurité et de performance industriels ou gouvernementaux.
- ▶ Le papier hygiénique atteint les standards de la certification dans les indicateurs suivant : la consommation des ressources et de l'énergie, la demande chimique en oxygène (COD), les déchets solides et la toxicité.
- ▶ Le papier a été produit à partir de forêts contrôlées par un système de management environnemental tel que FSC.
- ▶ Conçu pour être recyclable (enveloppes).

ISO 9706 - Permanence



Norme qui certifie que le papier reste chimiquement et physiquement stable pendant une longue période. Critères au niveau de la résistance mécanique, niveau de pH et résistance à l'oxydation.

LE 3RV-E

Le **3RV-E** correspond au principe de la hiérarchisation des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles. Bien que cette hiérarchie puisse de façon générale être respectée dans la majorité des cas, il peut s'avérer que les résultats d'une **analyse du cycle de vie** démontrent par exemple que le recyclage ait un impact environnemental moindre que le réemploi pour un contexte très précis. Cependant, la **réduction à la source** reste la meilleure solution pour éviter la production de matières résiduelles.

RÉDUCTION À LA SOURCE

Réduire la consommation de produit résulte en une diminution des coûts!

EXEMPLES > Lecture de documents de petite taille à l'écran.

- > Impression de documents spacieux sur une seule copie et partage entre les membres d'une équipe.

RÉEMPLOI

Malgré le coût plus élevé des produits réutilisables, ceux-ci permettent de faire des économies à moyen terme.

EXEMPLES > Impressions recto verso du papier.

- > Création de bloc-notes de papier brouillon.
- > Entreposage du papier utilisé sur le recto pour usage secondaire.

RECYCLAGE

L'achat de produits recyclables est intéressant dans la mesure où un système de récupération et de collecte est accessible aux utilisateurs.

EXEMPLES > Mettre à disposition des employés un système de récupération fonctionnel et facile à utiliser.

- > Recycler le papier d'impression, les revues, les journaux, les boîtes de carton et les emballages en papier ou carton.

VALORISATION

L'achat de produits compostables est une bonne alternative dans la mesure où vous avez accès à un système de collecte de la matière organique et à un composteur industriel.

EXEMPLES > Compostage en quantités contrôlées de papier imprimé à partir d'encres végétales (par exemple : certains journaux).

ÉLIMINATION

Saviez-vous que le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) interdira l'élimination du papier et du carton au plus tard en 2013?

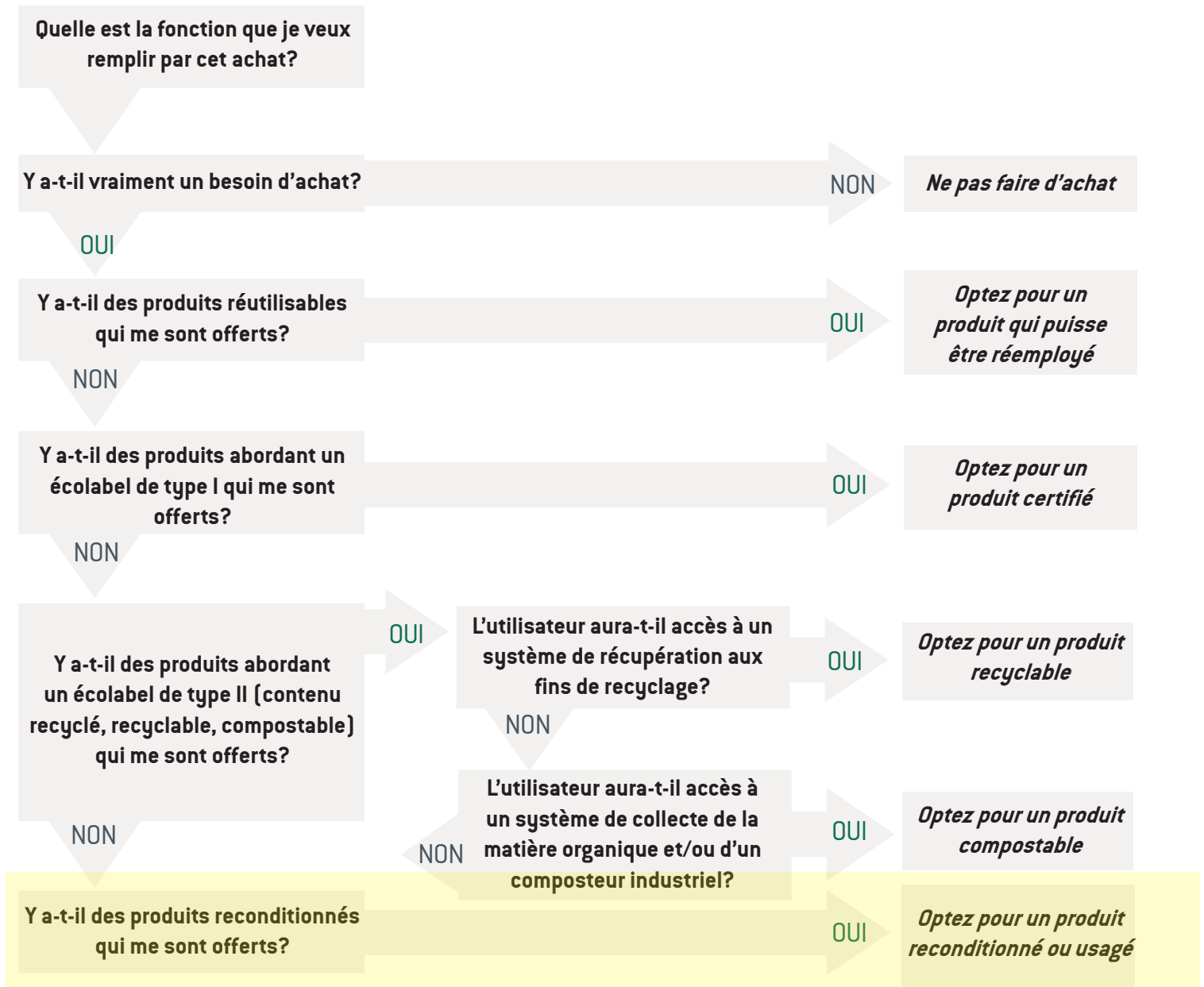
EXEMPLES > Les produits susceptibles de contaminer la filière de recyclage (par exemple : carton ciré, papier carbone).

PRIORISATION DES ATTRIBUTS

Le processus de réflexion qui suit a pour but de vous fournir une marche à suivre pour définir quels attributs à prioriser afin de faire des choix d'approvisionnement écoresponsables répondant à vos besoins et conséquents avec votre réalité.

RÉFLEXION

PRISE DE DÉCISION



Références

- [1] MDDEP (2007). Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne] http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf
- [2] CIRAIQ (2005). Pensée cycle de vie. Définitions et objectifs. [En ligne] <http://www.ciraig.org/fr/pensee.html>
- [3] Cttéi. (2008). L'écologie industrielle en 42 mots. [En ligne] http://www.reseautranstech.qc.ca/Documents/Ecologie_industrielle_42_mots.pdf
- [4] Developpementdurable.com. (s. d.). Lexique. [En ligne] www.developpementdurable.com/lexique
- [5] Ifremer. (2006). Lexique d'écologie, d'environnement et d'aménagement du littoral. [En ligne] http://www.rade-de-brest.infini.fr/IMG/pdf/Lexique_environnement_F_Cabane.pdf
- [6] Loto-Québec. (2008). Guide du travail vert. [En ligne] http://general.loto-quebec.com/sitecorpo/bulletin-empreinte/0114/pdf/Guide_du_travail_vert_2009.pdf
- [7] Office québécois de la langue française. (2011). Vocabulaire du développement durable. [En ligne] http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable/20110721_dev_durable.pdf
- [8] Association Canadienne de normalisation. (2008). Déclarations environnementales : Guide pour l'industrie et les publicitaires. [En ligne] [http://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/vwapj/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf/\\$FILE/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf](http://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/vwapj/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf/$FILE/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf)
- [9] La vie en vert (2010). Plastique biodégradable. Télé-Québec. [En ligne] <http://vievenvert.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=578>
- [10] Gervais, H. (2010). Les plastiques. Fiches informatives. RECYC-QUÉBEC. [En ligne] <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-plastiques.pdf>
- [11] Vermette, F. (2010). Les papiers et les cartons. Fiches informatives. RECYC-QUÉBEC. [En ligne] <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-papier-carton.pdf>